

L'énergie

secteur industriel et commercial. Nous voulons faire passer de 20 p. 100 qu'il était l'an dernier à 10 p. 100 seulement le pourcentage de nos besoins énergétiques comblés par le pétrole. Ce programme, je suis heureux de le noter, a déjà beaucoup de succès grâce à une entente conclue avec les milieux industriels. Des comités réunissant des représentants de ces milieux et du gouvernement se sont mis à l'œuvre et ont recensé un vaste éventail de mesures d'économie qui sont avantageuses non seulement parce qu'elles réduisent notre dépendance vis-à-vis du pétrole importé, mais aussi parce qu'elles ont déjà fait épargner beaucoup d'argent aux milieux industriels. Au total, quelque 1.6 milliard de dollars sont alloués au programme de conversion, lequel comprend un réseau de distribution amélioré du gaz naturel qui permet à tous les Canadiens du pays, qu'ils habitent le Québec, les Maritimes ou l'île de Vancouver, d'avoir accès au gaz naturel pour chauffer leur maison ou pour d'autres usages domestiques, afin de diminuer nos achats de pétrole à l'étranger.

La conversion au gaz naturel sera d'autant plus alléchante que le gouvernement s'est engagé à maintenir le prix du gaz naturel aux deux tiers de celui de l'équivalent énergétique du pétrole. Partout au Canada, le prix du gaz naturel équivaldra à 66⅓ p. 100 du prix de l'équivalent du pétrole, y compris dans l'est du Canada où les prix seront égalisés pour encourager les ménages et les entreprises à adopter le gaz. Dernièrement, le prix du gaz se situait à environ 80 p. 100 de celui du pétrole. Nous avons résolu de ramener ce pourcentage à 66⅓ p. 100 en 1983.

De toute évidence, les producteurs de gaz naturel profiteront d'un marché intérieur élargi. Depuis quelques années, surtout en 1981, il y a eu excédent de gaz naturel qui a eu pour effet de réduire les activités d'exploration ainsi que les ventes. Nous voulons accroître la capacité de financement des producteurs grâce à l'expansion du marché intérieur.

Nous avons prévu de confier un rôle accru à Petro-Canada. Depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons pris les moyens nécessaires pour que Petro-Canada, notre société pétrolière nationale, joue un rôle accru en matière d'énergie. Depuis avril 1980, nous lui avons alloué des sommes de près de 80 millions de dollars et nous envisageons un programme d'immobilisations de quelque 900 millions pour 1981, comparativement à 435 millions en 1980. Le programme a déjà été approuvé, de sorte que Petro-Canada pourra accroître ses activités de mise en valeur dans l'ensemble de notre pays.

En outre, comme je l'ai déjà signalé, Petro-Canada a acquis les avoirs de Petrofina pour élargir la gamme de ses services et pour que notre société nationale puisse participer à notre futur énergétique si promoteur. L'acquisition de Petro-Canada était la suite logique de l'acquisition des actifs canadiens d'Atlantic Richfield et de Pacific Petroleum, afin que notre société nationale soit à la fois présente et active dans tous les domaines de l'industrie.

En même temps que nous avons cherché à augmenter encore nos approvisionnements, nous avons insisté, dans notre programme, sur l'économie de l'énergie et sur l'utilisation des énergies de remplacement. Nous avons élargi les programmes existants et nous avons consacré la somme de 1.2 milliard de dollars à des projets favorisant l'économie de l'énergie et l'utilisation de ses formes renouvelables. Plus particulièrement, le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes,

que connaissent si bien maintenant tous les Canadiens, sera encore étendu de façon à ce que 70 p. 100 des maisons canadiennes soient mieux isolées d'ici 1987.

Pour ce qui est de l'énergie renouvelable, en plus d'expérimenter l'utilisation de l'énergie solaire et de la biomasse, programmes qui étaient déjà en bonne voie d'exécution avant l'avènement du programme énergétique national, nous venons d'ouvrir à Winnipeg une nouvelle agence des énergies de remplacement portant le nom de Canertech, et qui vise à accélérer la mise au point et l'utilisation des énergies renouvelables afin de doubler l'apport de ces formes d'énergie au total de la demande, et de le porter à 6 p. 100 d'ici 1990.

Je regrette que le député qui m'a cédé la parole ait quitté les lieux, car dans ses observations, il a parlé non seulement de l'énergie renouvelable mais surtout des subventions fédérales accordées aux fins de la recherche sur l'énergie marémotrice en Nouvelle-Écosse. Je signale au député d'en face que les renseignements qu'il nous a donnés ne concordent pas avec la réalité. Nous demeurons disposés à envisager et à subventionner une actualisation des études sur l'énergie marémotrice de Fundy dans la mesure où ces travaux tiennent compte de l'objectif primordial de l'économie du pétrole et de son remplacement par une autre forme d'énergie. Nous ne voulons pas que les subventions fédérales soient consacrées à l'étude outre mesure des perspectives offertes par l'exportation, si c'est bien à cela que songeait le député, mais il n'y a certainement pas lieu de décourager entièrement l'exportation des surplus de production de Fundy, à la condition qu'elle satisfasse aux critères habituels d'approbation qu'applique l'Office national de l'énergie. J'espère que cette brève digression apaisera les craintes du député.

● (1750)

Nous prévoyons que nos mesures de conservation et de remplacement du pétrole nous permettront de réduire la demande de pétrole au Canada, de sorte qu'environ 1 million et demi de barils par jour devraient suffire pour répondre à nos besoins en 1990. À cet égard, je tiens à signaler aux députés que la demande au Canada, surtout dans l'Est, a été sensiblement inférieure pendant le premier trimestre de cette année à ce qu'elle était l'année dernière. Nous consommons donc moins de pétrole à l'heure actuelle qu'il y a un an.

Je suis convaincu que les mesures de conservation et de remplacement auxquelles j'ai déjà fait allusion commencent à porter fruit et que la demande de pétrole a diminué beaucoup plus que nous ne l'avions prévu au départ.

En ce qui concerne un autre élément important du Programme énergétique national, celui de la participation canadienne et du contrôle, comme la plupart des Canadiens le savent, je pense, nous avons fixé comme objectif que 50 p. 100 devrait appartenir à des Canadiens d'ici 1990. Cette politique a reçu un appui généralisé partout au Canada et dans toutes les provinces. C'est l'un des aspects les plus populaires du Programme énergétique national. Ce changement fondamental dans l'orientation de notre secteur pétrolier est en évidence tous les jours dans les journaux. Je n'ai pas besoin de donner un grand nombre d'exemples, mais celui qui me vient tout de suite à l'esprit est l'acquisition de Petrofina, dont j'ai déjà parlé. Il y a aussi la création de Dome Canada. Ce sont deux